Département de l'AUBE

03387x0015

PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

MEMOIRE EXPLICATIF

PROJET D'ALIMENTATION RE DAU POTABLE

MENOTEE RIPLICATIV

CELUT MI TROJET. - Le présent projet a pour but l'elimentalion en em prisole de le commen de Montrey, de caractère essectiolisment agricule, d'une population de 190 habitents répartic sur un terrisque relexivement feste, lequel comprond de noalvenses auglemérations asses distantes les unes ées autres.

Hous les énuérons oi-sprès, en indiquent pour ésné ner une idée de leur imperésnes respective, le nombre appreximatif de maisons à desservirs

M Miggs	B		I dai	go)io
MOSPIET IA CIATE	14720			P.
IN VEAU		1		4
CBAEASZII Systeman			W	D 9
			<u> </u>	4

Plusieurs kareaux acins importants cont ou bien oce plotenent abandennés en rédults à une ou deux maigens et situés à des distances trop gracdes papr que leur alimentation pulses être envisagés.

Commission of the Commission o		ng paragonal palagon (antangga)	and the second of the second second section is	and with the court of
PLAISANCE PERMETER SUBSISSION SUB	All the contractions and the contraction of the con		생활하는 것 같습니다 그 그 전 기를 받는 것이다.	and a second con-
PLAISANCE PERS LANGUAGE ALICENTE LANGUAGE ALICENTE LA RESULTANT ALICENTE LA RESULTANT ALICENTE LEVY COURCERAY ANNABASE				17840 1 3130 1 1 9 1
LES TARBONE AU ROIS meleon pobelete LES TRUTES Marie Mar				
LES TARBONE AU ROIS meleon pobelete LES TRUTES Marie Mar		TO BOX TO SAME		aka wa Fu F
TET VENEEL STATE AND		A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH		第555 稀花 医中间层
TET VENEEL STATE AND	A text of a feet one of the statement	4		各种政治的第三人称:"不是
TET VENEEL STATE AND			annatata. :	Section of the section of
COUNCERAY CONTRACTOR AND ADMINISTRACTOR OF THE PARTY OF T			State and drawn states	
COUNCERAY CONTRACTOR AND ADMINISTRACTOR OF THE PARTY OF T				A management of the control
oppierray tanadata	AND THE PROPERTY OF THE PARTY O		2.5	7.1
DIVIDLAL CONTROL CONTROL AND				
DIVIDLAL CONTROL CONTROL AND			TOGE HER	7 8 47 J
DIVIDLAL CONTROL CONTROL AND	A CONTRACTOR OF THE PROPERTY O		THE STATE OF STREET	Section Wall
	CHAINCANAS	denskati		
		20 E-01 E-047 S. 14 GV		

le lien d'encemble en 1/10.000° extrait en ceductre joint en projet indicas l'emplescrent de ces englosfrations herr répartition s'étant sur 5,5 km2.

dette Demoune est située entre Villaneuve-su-Chemin et Ervy, à 16 lm em cad-sud-parent de Proyes à peu de distance de la Pouts mationale pe 77 de Proyes à 5t Florentin.

Son territoire est mitire en vignes, nébécles et preiries naturaliss. Le chaptel resprent exviren 120 18tos de gras bétail es 300 têtes de poult.

TIVITIO AT ACTE DE TIE DECIDENCE. Touto la persio haute du Villago constandi les agglescravione de la Broome, de Ventiny et de la Chapella est sonattitués par une cellina de Prois partures dont la hauteux aggerra est de Afric, et qui rouse sur l'argile de le Gaine. Les coniese de crade portures la la decembra vera le hors sirat que l'é constaté le géologie (voir surpret joint au projot).

La superposition de ces deux couches dont l'inférieure est imperméable et la supérieure fissurée donne lieu à la formation d'une zone phréatique nettement indiquée par les sources du "ru du Butois" qui ecoupe le fond de la vallée. Ces sources se trouvent échelonnées à la base de la colline à peu près au même niveau (IJOm)

ALIMENTATION ACTUBLIE. - Cette situation géologique explique la manière dont l'elimentation en seu potable a été assurée jusqu'à présent.

Los habitants du plateau supérieur ont eu recours à des puits creusés jusqu'è environ 20 mètres de profondeur atteignant une première nappe d'eau peu abondante formés probablement à la rencontre de la crais grise et de la crais marneuse.

Ces puits presque tous situés dans les cours des fermen aux abords immédiats des habitations, des fumiers et fosses d'aisances et insuffisament protégés contre les contaminations des eeux de surface hautement polluées, sont tous contaminables en raison de la grande perméabilité de la roche fisaurée. De plus toujours en raison du terrain fisauré, ils tarissent au cours d'étés un peu secs.

Quant aux potits hameaux dispersés sur la partic argileuse du territoire, ils sont alimentés par des puite peu profonds cransés dans l'érgile et qui ne fournissent que des eaux d'infiltration très suspectes.

L'abrewement du bétail so fait dans les mares, lesquelles errivent à tarir durant la saison chaude. Auoun secours en cas d'incendie.

La cemmune de Mentfey est donc placée dans des conditions très défectueuses pour son elimentation au double point de vus de la qualité et de la quantité d'eau indispensable à ses besoins. A cette situation déplorable et contraire à l'hygiène vient s'ajouter celle de la disette, lorsque le voime d'eau devient tout à fait insuffisant. La santé ét la sécurité publiquessont également menacées,

Four remédier à cette situation qui précoupe à juste titre les administrateurs, la Municipalité a décidé de faire établir un projet d'alimentation en eau potable.

ALIEBRATION PROJETES. - Le projet a été mis à l'étude des 1934. Les sources ci-dessus mentiennées offraient
une solution facile au problème de l'alimentation, d'autant
plus que la commune en possède une sur sen territoire, à proximité et un peu en aval de La Brosse. Dès études ont été
faites pour sa mise en valeur. Le captage a été réalisé en
1936 et une station de pempage construite. La commune est ainei erritée avec des dépenses peu importantes à obtenir un
débit largement sufficant. L'eau analysée a été reconnue potable.

La commune se disposait donc à déposar son projet d'ensemble loraque la mise en application du Programme Départemental des Adductions d'Esu est venue apporter des éléments nouveaux modificat se projet. Le programme prévoyait en effet la constitution d'un syndicat de trois communes Coursen -Racincs - Montfey. Le débit de la source captée étent inouf-

DEPARTEMENT de l'AUBE

SYNDICAT do COMMUNES

pour ADDUCTION d'EAU POTABLE:

MONTFEY - COURSAN - RACINES

MEMOIRE PRELIMINAIRE

1) Situation Geographique. -

Les Communes de Montfey, Coursan, Racines, sont situées à la limite du Département de l'Aube en bordure Sud de la Route Nationale Nº 77 (de Troyes à Auxerre).

Elles appartiennent au bassin de l'YONKE, et se trouvent à la source des sous-affluents de cette rivière: ruisseau du Boutois et ruisseau de Lasson.

Au Nord de la Route Nationale, à une distance de 2 ou 3 kilomètres, s'élève le massif de la forêt d'OTHE, qui, à partir de la crête toute proche déverse ses eaux vers la Vanne.

Au point de vue orographique, la région est accidentée per de largesplissements. Les trois Communes presentent à ce point de vue un caractère différent:

MONTFEY, disséminé en plusieurs hameaux, occupe le haut d'une colline sèche, tandis que COURSAN et surtout RACINES, se trouvent dans la partie basse, plus humide.

Notons les cotes d'altitude caractéristiques des trois agglomérations:

175 à 183 Montfey: Coursan: 150 Racines: (Haut 150

(Bas · 135 à 140

Coursan-Racines 3000 m. Coursan-La Brosso 2500 m.

Racines-Montfey

3000 m.

2) Examen géologique.

Distances:

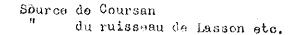
Les trois villages sont bâtis sur les formations inférieures de la craie cénomanienne.

Les affleurements des marnes de Brienne se trouvent dans toutes les parties basses du territoire et spécialement à RACINES où une grande partie du village se trouve sur cette formation. C'est sous la craie cénomanienne, au contact de ces marnes, que se forme la première zône phréatique décelée par de nombroux affleurements parfois abondants.

Source du Boutois et grandes Fontaines qui alimentent en eau potable la commune de VILLENEUVE-au-CHEMIN.

Source de la Brosse

du Veau



Il paraîtrait donc que cette zone phreatique abondante pourrait être mise en valour et qu'il n'y aurait que l'embarras du choix quant au point d'eau.

Mais toutes ces sources sont naturellement dans les points bas, et nous avons, eu égard au désir très catégorique des habitants de CCURSAN, à examiner la posssibilité d'alimenter par gravité.

La proximité de la Forêt d'Othe et de divers captages qui y ent été faits, ont conduit le Conseil Municipal de COURSAN à envisager cette solution.

Pour trouver manbassin d'alimentation suffisamment étendue et élevé pour fournir le débit assez considérable que domanderaille Syndicat, il faudrait aller jusqu'à la forêt d'Othe à près de 3 Km au N.C. de COURSAN.

Nous n'y trouvens plus que des formations de craie cénomamienne recouvertes par de vestes établiques d'argile à silex boisées. (altitude de la crête 293 m.)

Les formations de craie turonnienne et même de craie blanche n'apparaissent pas, mais doivent, étant donnée l'altitude, se trouver en scus-sol.

Il doit donc exister les zônes phréatiques habituelles, mais comme on y serait nettement à contre-pente, seule la zône inférieure au contact de la gaize pourrait donner un débit assez abondant.

Or, s'il faut atteindre cette zône, il est certain que l'alimentation par gravité ne sera plus possible.

Nous avons examine un point d'eau situé à LA GARENNE de COUR-SAN, qui, à une altitude d'environ 200 m., pourrait être à proximité de la zône de contact entre la craie turonnienne et la craie cénomanienne. Un sondage pourrait éventuellement y être pratéqué pour examiner le bien-fondé de cette hypothèse.

Il y a encore lieu de considérer que sous la gaize et l'argile de Gault, les sables verts émergent déjà dans la plaine de MONFEY, vors la ferme de PLAISANCE, à la cote approximative de 135 m. ce qui lui donnerait à peu près la cote de 100 m. dans les environs de COURSAN où, en comptant une épaisseur de sable d'environ 30 m. et un plongement de 0.8 % sur 4 km, la nappe phréatique serait accessible par un puits foré de 80 m. environ.

3) Situation actuello comme alimentation en eau potable

MONTFEY. La Commune de MONTFEY comporte plusieurs petites agglomérations disséminées sur une étendue de plus de trois kilomètres carrés pour une population totale de 190 habitants:

La Brosse Montfey La Chapelle Le Vanu Champ Giron Les Cordiass Plusieurs hameaux moins amportants sont, ou bien complètement abendonnés, ou réduits à une ou deux maisons, et trop éloignés pour que leur alimentation puisse être envisagée.

Les agglomérations principales sont situées sur la hauteur et alimentées par puits profonds de 20 à 24 mètres, sujets à terir.

Une source au hameau de "Le VEAU" alimente un petit lavoir.

Quelques mares servent à l'alimentation des bestiaux, qui, lorsqu'elles sent à sec, doivent être conduits au ruisseau.

Dans la plaine; les puits se trouvent à faible profondeur; 4 à 5 m.lls sont creusés dans l'argile et alimentés par des eaux superficielles, de mauvaise qualité.

COUREAN et MACINES .-

Paits 7 à 8 m. crousés dans l'argile et alimentés par des eaux superficielles.

A RACINES, de nombreux puits sent signalés comme dangereux et se troublent après les fortes pluies.

Il n'existe pas de citernes.

Quelques mares, alimentées par les eaux de pluie; sont réservées à l'abreuvement du béteil.

A RACINES, le rû de LASSON permet l'abreuvement, et le lavage du linge.

A COURSAN, un petit ruisseau fournit également un appoint.

4) RENseignements statistiques:

	,	•
MONTFEY	i de la companya da seria da s	6. tring 5
La Brosse	51. mar	ems / 6
Montfey	22	1 /
La Chapelle	19 "	6
Le Veau	16 #	/
Champ Giron	9 #	1
Les Cordiers	4 11	
habitants 100		
Race chevaline	50	
Bêtes à cornes	500	
Moutens	50	
Porce	30	
Valour du contiems	29,75	
Centiemes Insuff. Rev.	81	
Centimes extraord.	29.80	9 ans



PROJET D'ADDUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTAELE



MEMOIRE AVANT PROJET

Leprojet d'adduction et distribution d'eau EXX-EXE de la Commune de MONTFEY, a pour but de doter le village d'une eau de source parfaitement potable et d'assurer des con ditions d'hygiène qui ont fait défaut jusqu'ici. Il envisagera également la protection contre l'incendie par des moyens plus efficaces que ceux en usage actuellement.

SITUATION ACTUELLE-

La Commune de Montfey se compose de plusieurs agglomérations disséminées sur un territoire assez vaste (3 kilomètres carrés environ). Au nord se trouve le hameau de la Brosse, au centre Montfey et au sud les hameaux de VEAU et Champ-Giron.

Les deux premières agglomérations sont construites au sommet d'une colline composée de craie marneuse (cénomanien) et sont alimentées en eau par des puits de 20 mètres de profondeur.

Les deux hameaux au sud se trouvent sur k'argile infracrétacée: les puits sont peu profonds et eminemment conta minéé parce qu'ils sont alimentés par des eaux superficielses.

Donc, d'un côté alimentation difficile et souvent pénurie d'eau, de l'autre situation hygiènique très défec tueuse.

ALIMENTATION PROJETEE

La municipalité demande au Service du Génie Rural la reprise d'une projet d'alimentation en eau potable ébauché par Monsieur PINSOT, Ingénieur Hydrologue, décédé.

Ce projet consiste à capter une source existant à 800 mètres à l'ouest du hameau de la Brosse qui fournit un débit suffisant et de bonne qualité. Le niveau de cette source se trouve à 50 mètres environ au dessous du village. Pour four nir l'eau sous pression aux maisons les plus hautes, il faudra prévoir l'élévation de cette eau dans un réservoir dont le plan d'eau supérieur sera à 57 mètres environ au dessus de la source (côte 185). En comptant la perte de charge au refoulement c'est donc à 60 mètres au minimum qu'il faudra élever cette eau.

DEBIT A FOURNIR-

Le village compte actuellement 190 habitants, soit avec les augmentations possibles 200 habitants, si nous comptons comme première approximation 150 litres par habitant et par jour nous aurons à fournir 30 mètres3 par jour soit environ 0.35 l/s.

LA FORCE MOTRICE à fournir sera donc 0.35 x 60 = 0.28 cv soit avec un rendement global moto-pompe 25 0.50 une puissance de 0.56 cv.

chute d'eau qui se trouve à promimité de la source: 300 m.environ sur le ruisseau de Villeneuve au Chemin. On pourrait utiliser pour sa production l'ancien

moulin de Boutefourche que devrait acquérir la Commune.

La chute disponible est d'environ 3 mètres. La côte d'aval étant 125 mètres celle d'amont sers de 122 mètres, inférieure de 2 mètres à celui de la source (130 mètres). Nous cher chons à obtenir une puissance hydraulique minimum de 0.70 cv.

La chute utilisable étant de 3 mètres, il faudra 0.70 x 75 = 14 litres 17

par seconde, que peut fournit le ruisseau de Villeneuvee au Chemin en temps de sécheresse (20 litres/sec.environ)

MACHINES ELEVATOIFES-Pour l'utilisation de ce débit nous pourrions employer

> 1º Bélier hydraulique 2º Groupe turbine-pompe

3º Hydrostat

1º Bálier hydraulique- La grande différence de pression entre l'eau motrice et l'eau à élever : 3 mètres et 60 mètres respectivement rend difficile l'emploi du bélier. Le vendement d'une installation pareille serait nettement défectueux.

2º Turbine-Pompe La turbine devant employer 20 litres par seconde sous 3 mètres de chute n'est pas non plus une machine d'un rendement avantageux. On ne peut escompter plus de 0.50 comme valeur de rendement. Cette machine tournant à 400 t/m environ pourrait actionner une pompe tournant à 1600 t/m et capable de refourler 0.4 l/s à environ 60 mètres d'élévation. La transmission n'offre ducune difficulté.

Toutefois le rendement de cette pompe pouvant être 0.60 nous aurons un rendement combiné du groupe turbincpompe de 0.50 x 0.60 = 0?30 inférieur à ce que nous avons prévu

Cette machine est composée de deux cylindres dont l'un de grand diamètre porte le piston moteur actionné par la pression stastique de l'eau motrice, avec tiroir de distribuè tion analogue à celui d'une machine à vapeur. Le mouvement de va et vient actionne le piston du corps de pompe destiné à l'eau potable.

Cet ensemble peut atteindre un rendement de 0%70 que certainement on peut considérer comme avantagaux dans le cas considéré.

C'est donc un groupe semblable dant nous envisagerons l'installation.

L'examen de la source par le géologue officiel a donné lieu à un rapportannexé à ce empset mémoire d'avant projet. Il conclut en disant que les conditions géologiques et topographiques réduisent dans une large mesure les possibilités de contamination que peut offrir une source naturelle dans un pays où les habitations sont disséminées.

ANALYSES-Les analyses chimiques et bactériologiques indiquent que l'eau est de bonne qualité.

MESURES DE PROTECTIONLes mesures préconisées par le géologue
sont aisément réalisables et nous prévoyons comme particulièrement efficace un captage asses profond que nous mettrons soigneusement à l'abri des infiltrations superficielles. L'eau sera
prise dans les fissures de la roche en place.
Le périmètre de protection sera clotûré et boisé.

DISPOSITIONS THUNIQUES -

CAPTACE-La source a été utilisée anciennement comme lavoir.le captage n'a consisté qu'en un dégagement des éboulis et une maçonnerie formant chambre de mise en charge pour la conduite du lavoir.

Nous prévoyons une tranchée descendue à un mètre sous le niveau actuel de la source et remontéedans la direction d'où viennent les filets d'eau jusqu'au point où sera trouvée la roche de craie marneuse d'où émane la source.

Cetta tranchée mesurera IO mètres de long e et mesurera à sa partie la plus profonde 3 mètres de hauteur. A cet endroit nous construirons un bassin réservoir dont la niveau supérieur correspondra à celui de la nappe d'affleurement de la source en temps de sécheresse. Ce bassin de 0.50 m de profondeur et de I m2 de surface sera muni d'une déversoir de 0.40 de longueur constitué par une lame en bronze peu épaisse, soigneusement nivellée sur laquelle l'eau s'étendra en lame mince/entilée par dessous. Elle s'écoulera dans un second bassin muni d'un trop plein ou aboutira la conduite d'alimentation de la pompe de refoulement. Ce deuxième bassin sera muni d'une conduite de vidange avec robinet-vanne. La tuyauterie de trop plein déversera

jusqu'à l'extérieur de la tranchée.

Les ouvrages de prise renfermés dans une petite chambre de maçonnerie en béton de ciment serent accessibles au moyen d'une porte de fer avec serrare de sûreté ouvrant dans la tranchée et d'une échelle de meu-

dans la conduite de vidange qui sera conduite sur le sol

nier reposant sur le sol de la chambre.

CHAMBRE DE POMPAGE-Elle sera élevée en bordure du ruleseau à à côté de l'écluse du moulin de Boutsfourche.

Elle comprend essentiellement un bassin d'échappement our les bords duquel l'hydrostat est monté, et dont le trop plein correspond au niveau d'évacuation. Le fond du cylindre moteur étant installé légèrement au dessus de ce niveau la pression statique est utilisée entièrement jusqu'àu fond de course.

La conduite d'amenée d'eau motrice calculée de manière à amener sans perte de charge sensible 20 litres d'eau par seconde depuis le bief d'ament du moulin aboutit au corps du distributeur, les caux usées sont évacuées dans le bassin d'échappement.

sont évacuées dans le bassin d'échappement.

6.06 fint L'eau de source est amenée en conduite (0.35 1/9) au corps de pompe et est refoulée dans 14 conduite qui lé échaquit au réservoir supérieur.

L'ensemble de la machine élévatoire sera installé dans une petite chambre en maçonnerie de 2.50 x 2.50 x 2.50 m couverte par une dalle en béton de ciment et munie duune porte en fer avec serrure de séreté. Une fenêtre grillagée assurera l'éclairage et une ouverture réglable la ventilation de cette pièce. Le mouvement continu des pièces est suffisant pour empêcher tout ennui du fait de la gelée.

La prise d'eau motrice sera faite à WYE

0.30 m sous le niveau d'amont.